



Charte de collaboration

Campus Bien-être

La présente charte de collaboration a pour objectif de :

De présenter le réseau campus bien-être ainsi que les règles et principes au sein de ce réseau que tous les membres doivent s'engager à respecter.

Le respect de la charte est essentiel car cela permet de construire, préserver et enrichir le réseau ainsi que la garantie de son bon fonctionnement.

Pourquoi le réseau campus Bien-être ?

Le réseau campus Bien-être a pour objectif :

- + de développer son réseau et trouver des possibles synergies
- + de s'enrichir par le biais d'échanges et de rencontres ponctuelles
- + d'être référencé dans les catalogues, un généraliste et un à chaque salon

Le réseau a été co-fondé par Lucyle JUSSY, Trouver sa Clé et Marc Thomas, Campus Bien-être. La première édition s'est déroulée à la foire de Châlons pour l'édition 2023.

Pour qui ?

Le bien-être est une grande diversité de disciplines et de métiers, ouverts à tous et à toutes, intégrant les nouvelles approches, le développement personnel ou encore le soin de la tête et du corps.

Le Campus Bien-être a été cofondé pour promouvoir et créer des synergies pour les indépendants dans le domaine du bien-être :

- thérapeute, praticien bien-être
- coach et coach sportif
- Institut de beauté
- Centre sportif
- Association...

C'est le premier pas vers le chemin à faire pour que les métiers du bien-être, soit pleinement établis, tant juridiquement que socialement.

Les actions et les temps forts du campus Bien-être :

1/ LES SALONS :

→ POUR FAVORISER LA SYNERGIE DU BIEN-ÊTRE SUR DES SALONS IMPORTANTS DE NOTRE RÉGION :

- LA FOIRE DE CHALONS
- LE SALON DE L'HABITAT
- LE SALON TENDANCE NATURE
- ET TOUT AUTRE SALON

UN STAND COMMUN OU DES ESPACES AMÉNAGÉS,
AVEC LE CATALOGUE SPÉCIAL CAMPUS BIEN-ÊTRE

2/ LES RENDEZ-VOUS DU CAMPUS :

→ POUR FAVORISER LA SYNERGIE DU BIEN-ÊTRE AVEC LES RENDEZ-VOUS MENSUELS BIEN-ÊTRE POUR :

- SE RÉUNIR ET ECHANGER LES ACTUALITÉS,
- PRÉSENTER LES PROJETS, LES REUSSITES,
- MIEUX SE CONNAITRE ET NETWORKER

UN TEMPS ÉGALEMENT CONSACRÉ À L'INFORMATION ET LA FORMATION PAR RAPPORT AUX DIFFÉRENTS MÉTIERS
ET 1H D'ATELIER THÉMATIQUE VISANT À DEVELOPPER NOS ENTREPRISES

La charte de collaboration, l'avenir !

LA CHARTE DE COLLABORATION



Reaction, Satisfaction et respect

OUTIL INDISPENSABLE POUR ÊTRE DANS LE RESPECT DES RÈGLES DU CAMPUS BIEN-ÊTRE ET DES PERSONNES QUE NOUS ACCUEILLONS



la visibilité

cette charte donne la visibilité par le biais du catalogue général et des catalogues spécifiques gratuitement



Application

elle est signée par les membres du réseau et est validée avec l'ensemble des documents : assurance, adhésion médiateurs de la consommation, utilisation des termes légaux, etc.;



L'impact Business

elle est au profit de tout l'écosystème et dans un but commercial collectif



Conditions

C'est un outil partagé de manière générale. Chaque membre se doit d'adopter un comportement respectueux vis-à-vis des autres membres et des autres professions.

Le réseau campus Bien-être donne de la visibilité et de l'influence à tous les entrepreneurs-euses motivé-es gratuitement grâce aux catalogues et la dynamique engagée.

Le réseau Campus Bien-être est au profit de tout l'écosystème économique et dans un but commercial collectif.

Pour valider la charte de collaboration :

- + S'engager par la signature
- + Donner tous les éléments d'information pour les catalogues
- + Participer à un rendez-vous mensuel par trimestre : chaque rendez-vous sera l'occasion de présenter 2 ou 3 membres
- + Etre à jour des documents : assurance, adhésion au médiateur de la consommation, certificats ou diplômes, etc...
- + Etre actif soit dans les échanges sur les réseaux sociaux soit en invitant un nouveau membre

C'est un outil partagé de manière générale. Chaque membre se doit d'adopter un comportement respectueux vis-à-vis des autres membres et des autres professions.

Nom, Prénom :

Entreprise :

Téléphone :

Mail :

Date :

Signature